



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, des sous-catégories 2.1, 2.3 et 2.4

Numéro de la demande : 2016-6613
Demande : Nouvelles propriétés chimiques du produit – Garantie, identité et proportion de formulants
Produit : Herbicide Edge MicroActiv
Numéro d'homologation : 32904
Principe actif (p.a.) : Éthalfluraline
Numéro de document de l'ARLA : 2821086

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer la préparation commerciale de l'herbicide Edge MicroActiv, herbicide en granules servant à lutter contre les mauvaises herbes de présemis dans les cultures d'oléagineux et de légumineuses.

Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Edge MicroActiv est une préparation contenant de l'éthalfluraline à une concentration nominale de 10 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,6839 g/mL et un pH de 4,19. Les données exigées sur les propriétés chimiques de l'herbicide Edge MicroActiv ont été fournies, étudiées et jugées acceptables.

Évaluations sanitaires

Chez les rats, l'herbicide Edge MicroActiv est considéré comme faiblement toxique par voie orale et par pénétration cutanée, et légèrement toxique par inhalation. La peau et les yeux des lapins sont moyennement irrités à son contact. C'est un sensibilisant cutané chez les cochons d'Inde.

L'utilisation de la préparation commerciale de l'herbicide Edge MicroActiv sur les cultures d'oléagineux et de légumineuses ne devrait pas exposer les travailleurs ou les passants dans le cas des usages homologués de l'éthalfluraline. Le produit ne devrait poser aucun risque pour la santé si le travailleur suit les directives figurant sur l'étiquette et porte l'équipement de protection individuelle.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus dans les aliments n'a été soumise pour l'éthalfluraline pour appuyer l'homologation de la nouvelle préparation commerciale de l'herbicide Edge MicroActiv. Dans le cadre de la présente demande, on a tenu compte de données déjà examinées

sur les résidus dans les aliments. Les limites maximales de résidus (LMR) fixées pour l'éthylfluraline sont adaptées pour couvrir les résidus prévus issus de l'utilisation de l'herbicide Edge MicroActiv. L'évaluation de l'exposition alimentaire déjà au dossier est jugée acceptable pour estimer l'exposition alimentaire aux résidus de l'éthylfluraline. On estime qu'aucun segment de la population (nouveau-nés, enfants, adultes et personnes âgées) ne sera exposé à un risque pour la santé.

Évaluation environnementale

La préparation commerciale de l'herbicide Edge MicroActiv a été évaluée par rapport à un produit précédent contenant de l'éthylfluraline. Les deux produits possèdent des préparations et des étiquettes identiques. Par conséquent, il n'existe aucun risque inacceptable pour l'environnement. Les mesures d'atténuation figurant sur l'étiquette sont suffisantes pour dissiper les inquiétudes sur l'environnement.

Évaluation de la valeur

La quantité du principe actif de l'herbicide Edge MicroActiv est deux fois supérieure à celle du principe actif du produit précédent cité. Par conséquent, l'application de la moitié de la préparation commerciale permet d'obtenir la même dose de principe actif par hectare. Comme il est possible de traiter le double de la superficie avec une charge unique et que l'équipement d'application doit être moins souvent rempli, l'application est donc globalement plus efficace.

Si la préparation de l'herbicide Edge MicroActiv correspond à celle du produit précédent, la principale différence réside dans la concentration du principe actif. On a conclu que les écarts entre les préparations ont peu de chance de se répercuter sur l'efficacité du produit, notamment parce que l'herbicide Edge MicroActiv n'est pas appliqué sur le feuillage, mais sur le sol avant l'apparition de mauvaises herbes et la plantation de cultures.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et a jugé qu'ils étaient satisfaisants pour appuyer l'homologation de la préparation commerciale de l'herbicide Edge MicroActiv.

Références

PMRA Document Number	Référence
2691652	1996, Series 63: Determination of Physical and Chemical properties of Sonalan* 10G, a Granule Formulation Containing Ethalfluralin, DACO: 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.2, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
2704435	1990, Sonalan 10G, FN 3314 Storage Stability and Corrosion Characteristics, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
2691650	1996, Series 61: Product Identity and Composition of Sonalan 10G: A Granular Formulation Containing Ethalfluralin, DACO: 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.5.4 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.